



NATURA 2000

Site FR9102008 Valdonnez
Réunion du comité de pilotage n°11
19 décembre 2016, 14h, Lanuéjols

Compte-rendu

Réunion présidée par M. Christian BRUGERON

I - Composition de l'assemblée

Présents :

BONNET Pierrette, maire de Brenoux
BRUGERON Christian, président du COPIL, maire de Lanuéjols
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou
DELAUNAY Martin, chargé de mission Natura 2000 à la Communauté de communes du Valdonnez
FOLCHER David, Chambre d'Agriculture de Lozère
MARTIN Philippe, président de la Communauté de communes du Valdonnez
MEYRUEIX Michaël, Chambre d'Agriculture, Jeunes Agriculteurs, conseiller municipal de Saint-Étienne-du-Valdonnez
SOLIGNAC Emmanuelle, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
FEBVRE Vinciane, COPAGE
FRAISSE Nathalie, Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Cœur de Lozère
MEFFRAY DAVAL Dominique, chargée de mission Natura 2000, DDT Lozère

Excusés :

COURTES Francis, Conseil Départemental de la Lozère
DURAND Bastien et Meyrueix Benoit, JA Lozère
MOLINES Loïc, CRPF
Service ENS, Conseil Départemental de la Lozère
Agence de l'eau Adour-Garonne
Fédération de Pêche de la Lozère

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

C. BRUGERON ouvre la séance en remerciant les participants et en rappelant le caractère spécial de ce dernier COPIL porté par la Communauté de Communes du Valdonnez. Après avoir retracé l'historique du site, il rappelle les objectifs de la réunion :

- Présenter le bilan de l'animation 2016 ;
- Bilan du PAEC Vallée du Lot et évolution pour 2017 ;
- Actualisation du DOCOB
- Changement de portage
- Définir le programme d'animation 2017 ;
- Aborder toute question relative à la vie du site Natura 2000.

Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

III – Présentation du bilan de l'animation 2016

Contrats ni agricoles ni forestiers

Un projet de mise en défens d'une partie de la station à écrevisses à pattes blanches du Venède (Brenoux) et d'aménagement pour limiter l'accès du bétail au cours d'eau, porté par la Fédération de Pêche de la Lozère (par conventionnement avec le propriétaire) a fait l'objet d'un montage de contrat. Le propriétaire s'est désisté au dernier moment, ne permettant donc pas le dépôt du contrat.

Contrats MAEC

En 2015, une grande quantité de contrats avaient été montés dans les différents sites Natura 2000 présents dans le PAEC Vallée du Lot. La plupart des agriculteurs intéressés ayant des sites ayant contractualisé en 2015, 2016 marque le début de la contractualisation de grandes surfaces hors site Natura 2000.

Une campagne d'animation en collaboration avec le COPAGE a été menée sur le Valdonnez avec une réunion d'information, deux formations VIVEA, une journée technique et du temps d'aide à la mise en place des contrats auprès de chaque exploitation.

Sur l'ensemble du PAEC, 993,81 ha de pelouses et prairies, 23 870 ml de haies et 4055 ml de ripisylve ont été engagés par 18 agriculteurs pour un montant d'environ 505 324 € sur 5 ans. 4 contrats n'ont pas été finalisés. Un très fort pourcentage des surfaces engagées représente les mesures LR_VLOT_HE10 et LR_VLOT_HE14, des mesures sur la gestion pastorale des pelouses et pelouses en sous-bois. Beaucoup de surfaces hors SIP ont été engagées.

Site le site du Valdonnez, seul 1219 ml de ripisylve a été engagé par un exploitant pour 5184€ sur 5 ans. Un contrat sur le Mont Lozère a été reporté à 2017.

Il semblerait qu'on soit bientôt au bout des possibilités de contractualisation sur le territoire, la plupart des contrats potentiels ayant déjà été démarchés. Il subsiste des problèmes de communication sur ces MAEC auprès de tous les ayants droits.

En 2017, suite aux changements de configuration des collectivités issus de la loi NOTRe, l'Association Terres de vie en Lozère reprendra le portage du PAEC Vallée du Lot pour sa dernière année d'animation. L'animation de la contractualisation en SIP continuera à se faire via l'animation Natura 2000.

Charte Natura 2000

Aucune promotion de la Charte Natura 2000 n'a été faite auprès des propriétaires privés suite au problème de remboursement de la taxe TFNB aux communes.

Le Comité Départemental de Spéléologie a été démarché, sans retour. Les différents clubs de spéléologie ont également été contactés. La charte a toutefois été présentée aux participants à l'animation sur la détermination des chauves-souris.

D'autres associations ont été démarchées (Société de Chasse Lanuéjols - Saint-Étienne du Valdonnez, AAPPMA Balsièges, Bec de Jeu).

Il est intéressant poursuivre cette démarche pour favoriser la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les activités pratiquées sur le site.

Évaluations d'incidences

La structure animatrice a été sollicitée dans le cadre de sa mission de porter à connaissance et pour l'évaluation d'incidences de 6 projets qui n'ont pas tous débouchés sur une évaluation des incidences.

Un projet ayant eu une évaluation d'incidences en 2015 concernant la création d'un chemin pour l'exploitation forestière de ONF au niveau de Lentondre a abouti à la destruction d'une haie, pourtant signalé comme importante dans le porté à connaissance réalisé en 2015. La question de la transmission des recommandations formulées dans l'évaluation d'incidences pourrait être posée.

Suivi Loutre

La loutre reste présente sur l'ensemble du bassin versant du Bramont et de la Nize.

Une étude génétique similaire à celle menée sur les sites Natura 2000 Charpal et Margeride en 2016 pourrait être intéressante pour mieux connaître l'état réel des populations et leurs structurations.

Un projet à l'échelle du Languedoc Roussillon devrait être déposé par l'ALEPE en collaboration avec d'autres structures naturalistes. L'agence de l'eau pourrait être impliquée dans ce projet.

Suivi du Chiroptères

Aucun suivi de reproduction n'a été possible au Moulin d'Auriac car le gîte a été détruit et aucun des aménagements prévus n'a encore été réalisé par le propriétaire. Le suivi des trois gîtes aménagés l'année dernière autour du Moulin d'Auriac n'ont pas permis de localiser la colonie.

Des captures ont été réalisées par l'ALEPE dans l'été mais aucun Petit Rhinolophe n'a été capturé.

Une étude par capture pourrait être intéressante d'équiper des Petits Rhinolophes et tenter de relocaliser leur colonie de reproduction.

Aucun individu n'a été observé dans les autres gîtes connus. Un propriétaire a indiqué la présence régulière de 5 Petits Rhinolophes dans une grange au Lac (Brenoux).

Le suivi hivernal de la grotte du Truc de Marion a permis de confirmer l'importance de ce site pour l'hibernation de plusieurs espèces de Chauves-souris sur le territoire du Valdonnez. Ce comptage tardif a été réalisé avec des membres du club de spéléologie de Florac (TNT) a permis d'observer 7 espèces, dont 2 d'intérêt communautaire.

Elle reste une des cavités les plus riches de Lozère en termes de nombre d'espèce. Il serait intéressant de renouveler ce comptage lors des comptage simultanés organisés dans toute la Lozère les 14 et 21 janvier.

Suivi orchidées

Pour l'Orchis punaise : 162 pieds ont été observé sur la parcelle du Serre (lieu-dit du Lac sur la commune de Brenoux). De nombreux Ophiglosses communs ont été observés en limite de cette station.

Pour l'Ophrys d'Aymonin : un pied a été observé sur la parcelle de Brenoux (2 pieds avaient été observés l'année dernière).

Suivi piscicole

Les stations d'écrevisses à pieds blancs a été suivi en juillet. 2 individus ont été observés à Lentondre, la station de Venède étant toujours abondamment peuplée. Les conditions météo ont provoqué l'assèchement d'une partie de la station.

Il est important de réfléchir à un plan d'action en cas d'assec total de la station.

Une étude sur le potentiel d'accueil d'autres cours d'eau et la mise en place d'un protocole de transfert de population en cas d'assec total du cours d'eau pourraient être nécessaires pour les prochaines années. Cette étude de faisabilité pourrait être programmée l'année prochaine. Un partenariat entre Fédération de pêche et ALEPE permettrait un résultat complet.

Suivi fréquentation des cavités

Les feuilles de renseignement sont mieux complétées depuis la formation réalisée avec les spéléologues au printemps. Une mise à jour des fiches de suivi et d'autres actions/outils de sensibilisation, envers les clubs de spéléologie et les professionnels, sont en cours et permettront d'améliorer la qualité des données récupérées.

Information, communication, sensibilisation

La dixième lettre d'information a été rédigée, publiée à 1200 exemplaires et posté dans tout le Valdonnez. Elle présentait le bilan de la contractualisation MAEC et « Ni-Ni », un point sur les suivis d'espèces et sur les animations réalisées et en cours. Un point spécial a été fait sur la préservation des chauves-souris.

Plusieurs sorties scolaires ont été réalisées, avec l'école primaire de Lanuéjols sur les tourbières, avec une classe de 3^{ème} de Florac sur la valorisation de la tufière de Valoubière et avec les Licence 3 pro GENA de Sup' Agro Florac sur la mise en place et l'animation d'un site Natura 2000.

Une sortie à la découverte des habitats d'intérêt communautaires a été organisée autour de Langlade à l'occasion de la fête de la Nature. Malgré une bonne communication, seuls 4 personnes étaient présentes.

Une animation/formation sur l'identification des chauves-souris a été organisée avec l'ALEPE à destination des spéléologues amateurs et professionnels. 6 membres du club de Florac étaient présents. Ce fut un temps riche en échanges, suivi d'une mise en pratique dans la grotte du Truc de Marion. On note une meilleure prise en compte des fiches de suivi depuis cette formation.

Ce genre d'action est à renouveler. La DDCSPP pourra relayer ces actions auprès des professionnels.

La soirée biodivertissante est reportée à l'année prochaine, pour la journée international des forêts.

Pour la seconde année, un concours photo a été lancé sur le thème « Vald'eau ». 10 photos ont été retenus. Les trois meilleurs ont été récompensés par des lots offerts.

Un travail a été mené avec l'association Chemin Urbain V pour que des photos et textes de présentation apparaissent sur l'application développé pour les randonneurs traversant le Valdonnez.

Un poster regroupant tous les sites Natura 2000 des Cévennes (moitié Sud Lozère) est en cours de réalisation et devrait paraître début 2017 après validation par les nouvelles collectivités porteuses.

13 articles ont été rédigés et transmis à la presse locale au cours de l'année.

Le chargé de mission a participé à de nombreuses réunions et rencontres au-delà du site Natura 2000 avec les partenaires et les services de l'état.

► Le COPIL valide à l'unanimité le bilan de l'animation 2016

IV – Évaluation du DOCOB

Une phase de diagnostic et d'évaluation du DOCOB et des actions mises en œuvre depuis sa validation a été réalisée au cours de l'année 2016. Il en ressort des réalisations très variables selon les objectifs.

L'évolution de la cartographie des habitats explique une partie de la « sur-réalisation » des actions de pâturage dans le cadre des MAE.

- La plupart des actions ont été menées sur les pelouses et prairies du site,
- Les MAE semblaient adaptées au contexte des agriculteurs,
- La plupart des actions de com-sensibilisation ponctuelles ont été réalisées,
- Une grande partie des contrats faisables ont été démarchés,
- Aucun contrat forestier n'a été réalisé
- Très peu de contrats ni-ni ont été réalisés par rapport aux objectifs

Le DOCOB prévoyait un coût total de 1 538 604 € pour une réalisation de 100 % des objectifs de toutes les actions. La réalisation pendant la période prévue (2009-2014) représente 705 673 €, soit seulement 46 % de l'objectif initial. Contrat forestier à part, le taux de réalisation s'élève à 64 % du montant initial.

Le contexte a également évolué :

- Surface et mode de gestion forestière
- Activité agricole
- Collectivités (2017)
- Inclure les nouvelles études (eau)
- Espèces non référencées au FSD

Il semble nécessaire de mettre à jour ces pages du DOCOB. Il n'est pas nécessaire d'inclure un nouveau calendrier d'actions au DOCOB.

V – Désignation de l'opérateur des sites

Dans le cadre de l'évolution des collectivités lié à la loi NOTRe, le Communauté de Communes du Valdoncez n'existera plus au 01/01/2017. Il est donc nécessaire qu'un nouveau porteur soit désigné.

La Communauté de Commune Cœur de Lozère comprendra au 01/01/2017 les communes de Balsièges et Saint-Bauzile, présentes sur le site Natura 2000 Valdoncez.

Les membres du comité de pilotage ont émis le vœu que la Communauté de communes Cœur de Lozère soit désignée par le prochain COPIL comme opérateur du site Natura 2000 Valdoncez au 01/01/2017. Ce COPIL sera organisé en début d'année 2017 avec un collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements modifiés pour prendre en compte les nouvelles intercommunalités. Il devra désigner un nouveau maître d'ouvrage et élire également un nouveau président.

VI – Définition du programme d'animation 2016

Le programme d'animation a été proposée mais sera validé lors du COPIL de début d'année de 2017.

VII – Conclusion

C. BRUGERON remercie tous les membres du COPIL pour leur participation.

Christian BRUGERON
Président du COPIL

